

# Évolutions récentes de la conjoncture industrielle des régions françaises <sup>NB</sup>

*L'analyse des disparités régionales en matière de conjoncture industrielle repose sur l'exploitation des soldes d'opinion de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie. La présente note se propose d'actualiser sur les deux dernières années — du deuxième trimestre de 1999 à celui de 2001 — l'étude précédente portant sur la période 1989-1999 <sup>1</sup>.*

*Une première partie a été consacrée à la présentation des évolutions récentes de la conjoncture industrielle des différentes régions selon plusieurs critères et à la comparaison avec les conclusions établies lors de l'étude précédente.*

- *La classification en terme de niveau moyen de croissance dans l'industrie a quelque peu évolué. Ainsi, si les régions qui ont connu les croissances les plus élevées (Languedoc-Roussillon, Île-de-France) et les croissances les plus faibles (Limousin, Nord – Pas-de-Calais, Lorraine) demeurent les mêmes sur les deux périodes d'étude, certaines régions ont vu leur position se détériorer (Champagne-Ardenne, Bretagne, Aquitaine, Basse-Normandie) ou s'améliorer (Auvergne, Picardie, Poitou-Charentes, Franche-Comté).*
- *L'étude précédente avait établi une typologie à partir des évolutions cycliques propres à chaque région, distinguant un groupe dont le profil conjoncturel était proche de celui observé au niveau national (Île-de-France, Nord – Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Centre, Bourgogne, Pays de la Loire, Picardie, Aquitaine, Auvergne) et un autre groupe caractérisé par un particularisme conjoncturel (Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Poitou-Charentes, Limousin, Basse-Normandie, Alsace, Lorraine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Cette classification reste valable dans l'ensemble ; cependant, l'Alsace s'est rapprochée du profil conjoncturel national tandis que d'autres régions s'en sont éloignées, soit par une croissance moindre et plus heurtée (Nord – Pas-de-Calais, Aquitaine, Centre), soit par une croissance plus soutenue (Île-de-France, Picardie, Auvergne).*

NB : La région Corse n'a pas été retenue dans l'étude.

<sup>1</sup> « Analyse des disparités régionales de la conjoncture française », K. Attal-Toubert et V. Tallarita – *Bulletin de la Banque de France* – n° 76, avril 2000

Les éléments d'explication proposés, dans une seconde partie, pour comprendre ces évolutions régionales différenciées tournent essentiellement autour de la proximité géographique et de la spécialisation industrielle.

- Les similitudes des conjonctures régionales peuvent s'expliquer, assez souvent, par la proximité géographique, avec l'existence d'effets d'entraînement d'une région à l'autre. Ainsi, certaines régions limitrophes ont-elles connu une croissance de leur production plutôt forte (Île-de-France et Picardie, d'une part, Languedoc-Roussillon et Auvergne, d'autre part) ou plutôt faible (Bretagne et Basse-Normandie) sur la période récente. En revanche, la Champagne-Ardenne, pourtant entourée de régions dont la croissance a été forte sur la période récente (Île-de-France, Picardie, Franche-Comté et Lorraine), a connu la croissance la plus faible.
- Les évolutions régionales différenciées résultent aussi, pour une bonne part, des spécialisations industrielles. Les divergences conjoncturelles entre les régions résident dans la structure du tissu industriel régional : densité de l'emploi industriel, importance des industries et orientation de ces industries vers les secteurs dont la croissance a été forte (construction automobile, industries des corps gras et du poisson) ou plus atone (industrie textile, industries des boissons et des viandes) au cours des deux dernières années.

Valérie TALLARITA  
Direction générale des Études et des Relations internationales  
Direction de la Conjoncture

La présente note se propose d'actualiser sur les deux dernières années (du deuxième trimestre de 1999 au deuxième trimestre de 2001) l'étude précédente portant sur la période 1989-1999<sup>2</sup>.

Une première partie sera consacrée à la présentation des évolutions récentes de la conjoncture industrielle des différentes régions selon plusieurs critères (niveau moyen de la croissance, écarts entre les rythmes de croissance et évolutions cycliques propres à chaque région).

Des éléments d'explication seront proposés ensuite pour comprendre ces évolutions régionales différenciées (en termes de proximité géographique et de spécialisation industrielle).

<sup>2</sup> « Analyse des disparités régionales de la conjoncture française », K. Attal-Toubert et V. Tallarita – *Bulletin de la Banque de France* – n° 76, avril 2000. Cette étude avait été précédée par deux autres abordant ce même thème : « Principales tendances de la production industrielle lors du dernier cycle conjoncturel (1986-1994) », M-P. Leclair – *Bulletin de la Banque de France* – n° 21, septembre 1995, et « La situation économique des régions : une analyse comparative », M-P. Leclair et M. Charrier – *Bulletin de la Banque de France* – n° 52, avril 1998.

## 1. Des changements récents plutôt faibles dans les conjonctures industrielles régionales...

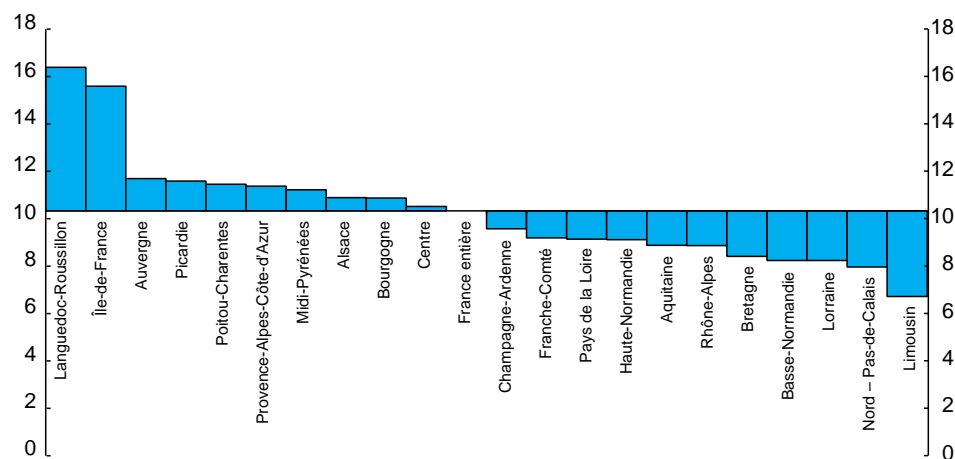
### 1.1. Le niveau moyen de la croissance

Le solde d'opinion moyen <sup>3</sup>, qui représente la variation moyenne d'un trimestre à l'autre de la production industrielle, s'est élevé d'un point en deux ans pour la France entière, passant de 9,3 sur la période 1989-1999 à 10,3 sur la période 1989-2001, compte tenu du rythme soutenu observé sur les deux dernières années (+ 15,2 entre le deuxième trimestre de 1999 et le deuxième trimestre de 2001). Ce phénomène est observable dans l'ensemble des régions à l'exception de la Champagne-Ardenne, où l'activité industrielle a été moins soutenue que précédemment, avec une croissance moyenne sur la période 1989-2001 plus faible que sur la période 1989-1999.

Comme dans l'étude précédente, les régions qui ont enregistré les progressions les plus fortes de leur activité dans l'industrie demeurent le Languedoc-Roussillon et l'Île-de-France avec, respectivement, 16,4 et 15,6 sur la période 1989-2001. À l'opposé, le Limousin et le Nord – Pas-de-Calais ont enregistré les moyennes les plus faibles, avec, respectivement, 6,7 et 8,0 sur la même période.

#### Moyenne de la tendance du solde d'opinion sur la production passée sur la période 1989-2001

(en points)



Alors que le Languedoc-Roussillon et l'Île-de-France, avec, respectivement, un solde d'opinion moyen sur la période 1999-2001 de l'ordre de 28,8 et 27,7, ont conforté leur première place, les positions des autres régions, en terme de croissance, se sont légèrement modifiées sur la période récente. Ainsi, certaines régions ont-elles connu une croissance moyenne de leur production plus soutenue sur la période 1999-2001, telles que la Picardie (solde d'opinion moyen de 22,4), l'Auvergne (22,4), le Poitou-Charentes (20,1) ou encore la Franche-Comté (16,5), améliorant leur position.

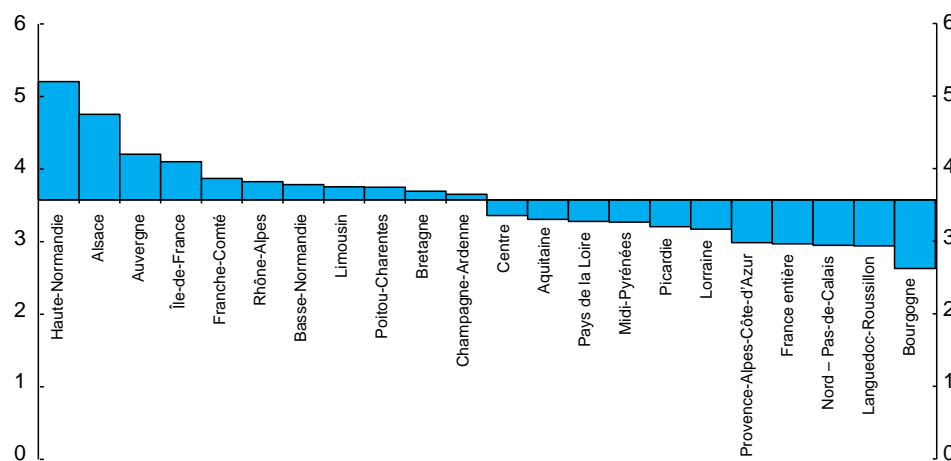
<sup>3</sup> Moyenne de la tendance du solde d'opinion sur la production passée

D'autres régions, au contraire, ont enregistré une croissance industrielle plutôt molle comme la Champagne-Ardenne (8,2), la Basse-Normandie (8,7), la Bretagne (9,3) ou encore l'Aquitaine (9,6), ce qui a détérioré leurs positions par rapport à la période antérieure.

## 1.2. Les écarts entre rythmes de croissance

**Variation moyenne en valeur absolue entre deux trimestres consécutifs de la tendance du solde d'opinion sur la production passée sur la période 1989-2001**

(en points)



Les accélérations et décélérations de la croissance<sup>4</sup> industrielle sont toujours plus fortes en Haute-Normandie et en Alsace, et plus faibles en Bourgogne et Languedoc-Roussillon sur la période 1989-2001, comme observé dans l'étude précédente. D'une manière générale, il y a peu de changement dans la classification des régions entre les deux périodes d'étude ; certaines régions, néanmoins, ont connu des variations de rythme différentes de celles observées précédemment. Ainsi, le Poitou-Charentes, l'Île-de-France, la Franche-Comté et le Limousin ont enregistré les plus fortes amplitudes dans les accélérations et décélérations de leur croissance sur la période 1999-2001 ; à l'opposé, la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Bourgogne et le Midi-Pyrénées sont celles qui connaissent les amplitudes les plus faibles.

<sup>4</sup> Les accélérations et décélérations de la croissance sont mesurées par la moyenne de la différence en valeur absolue entre deux valeurs successives de la tendance du solde d'opinion sur la période d'étude, c'est-à-dire l'écart moyen absolu entre deux trimestres.

### 1.3. Les évolutions dans la typologie des régions selon les cycles

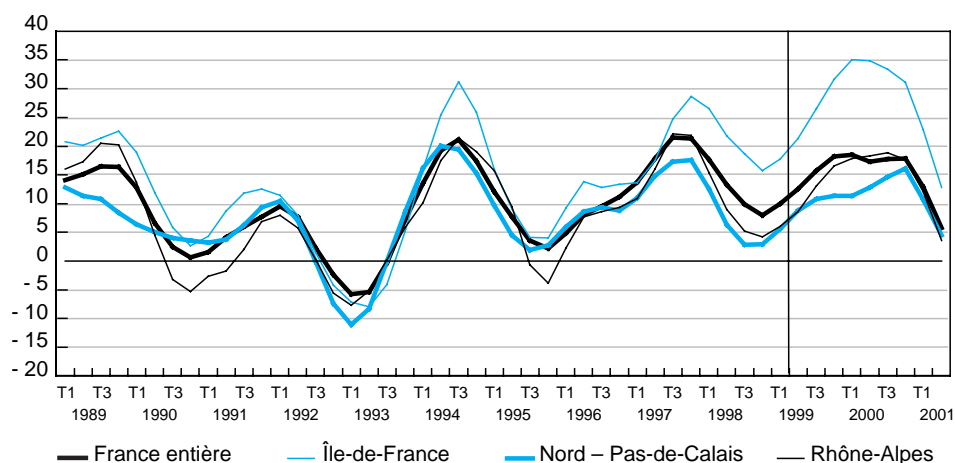
La typologie des régions établie dans l'étude précédente, en fonction du profil conjoncturel, reste globalement d'actualité sur la période récente. Plus précisément, cette typologie avait été établie par la combinaison de deux classifications : l'une reposant sur le niveau moyen de la croissance et l'intensité des variations de rythme de la croissance, l'autre sur la base des corrélations des séries régionales entre elles.

#### 1.3.1. Les évolutions de la conjoncture industrielle des neuf régions présentant un profil proche de la conjoncture nationale sur la période 1999-2001 confirment les observations antérieures

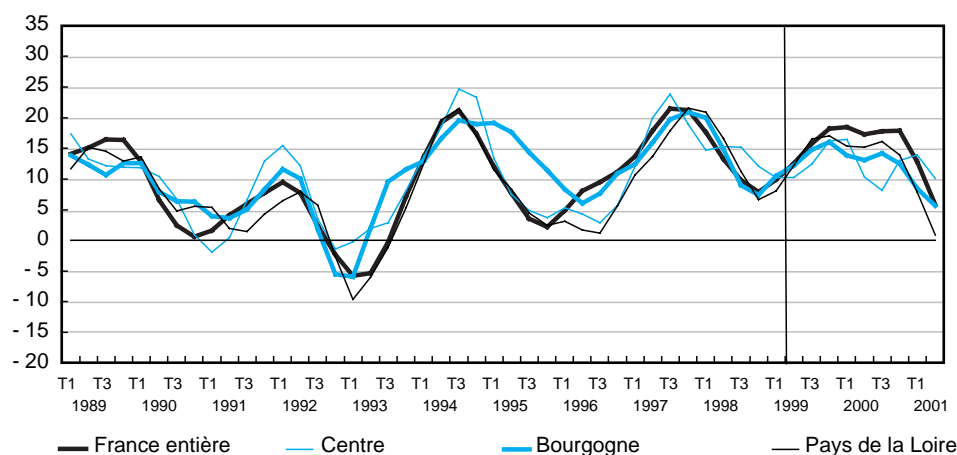
Le Nord – Pas-de-Calais et la région Rhône-Alpes offrent toujours des conjonctures industrielles très proches entre elles et proches de la conjoncture nationale sur la période récente. Néanmoins, la conjoncture de l'Île-de-France connaît des amplitudes plus marquées par rapport à l'étude précédente et une tendance située à un niveau plus élevé que l'économie nationale sur toute la période d'observation.

#### Évolutions des tendances du solde d'opinion sur la production passée

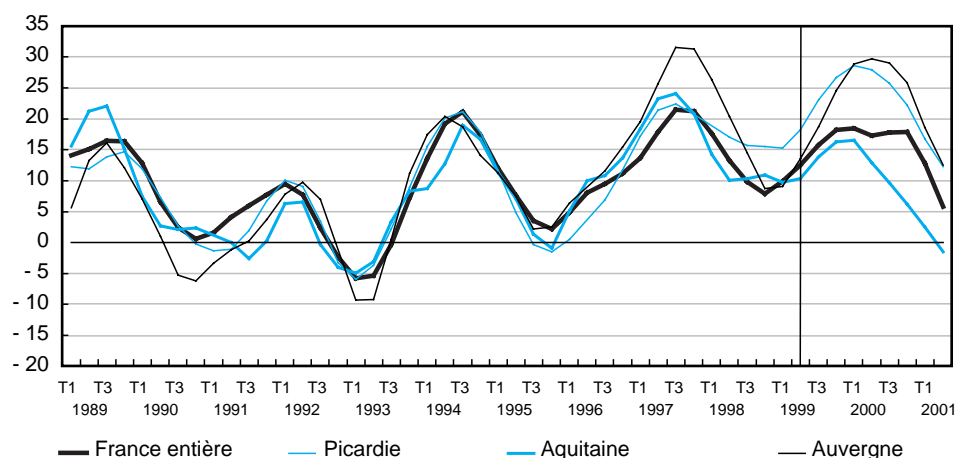
(en points)



Le Centre, la Bourgogne et les Pays de la Loire ont connu, dans l'industrie, une croissance légèrement moins forte que la conjoncture nationale. Les conjonctures de la Bourgogne et les Pays de la Loire semblent en légère avance par rapport à la conjoncture nationale sur les deux dernières années. Au contraire, la région Centre affiche un décalage inverse plus important, la légère baisse observée au deuxième trimestre 2000 sur le plan national s'est répercutée de manière plus sévère dans cette région au troisième trimestre 2000.

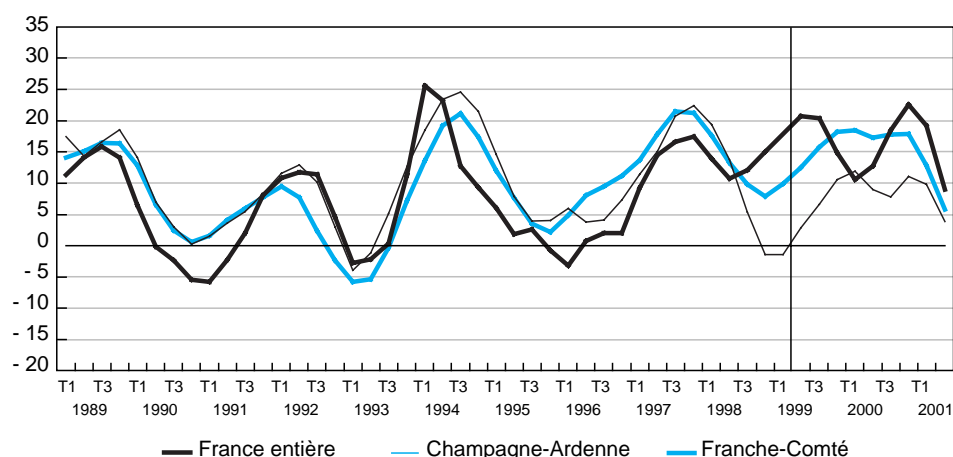


La Picardie et l’Auvergne présentent une conjoncture assez similaire, avec des évolutions plus marquées que la conjoncture nationale (hausse plus forte durant l’année 1999 et baisse plus marquée en 2000). En revanche, l’Aquitaine continue de présenter une conjoncture industrielle en retard à la hausse et en avance à la baisse (recul sévère de l’activité dès le premier trimestre 2000 alors que la dégradation de la conjoncture nationale n’intervient qu’au quatrième trimestre 2000).

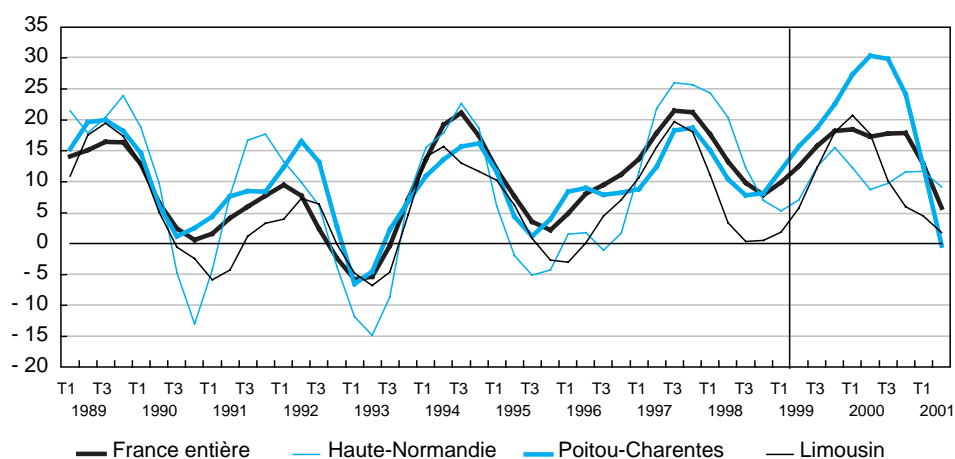


### 1.3.2. Les évolutions conjoncturelles dans les dix régions qui se distinguaient de la conjoncture nationale confirment les différences antérieures

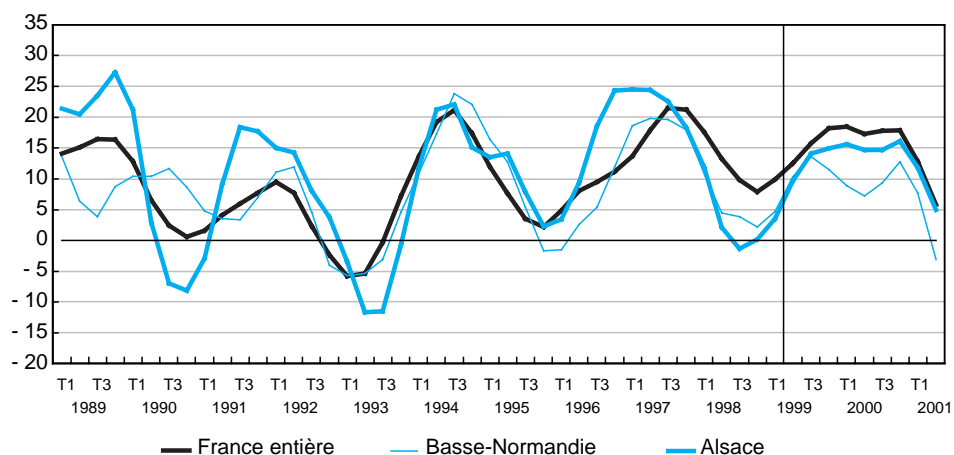
La Champagne-Ardenne et la Franche-Comté connaissent des conjonctures sensiblement en décalage avec la conjoncture nationale sur les deux dernières années ; la Franche-Comté, notamment, semble être en avance sur le cycle national dès le deuxième trimestre 1998. Par ailleurs, les amplitudes des baisses et des hausses sont plus fortes.



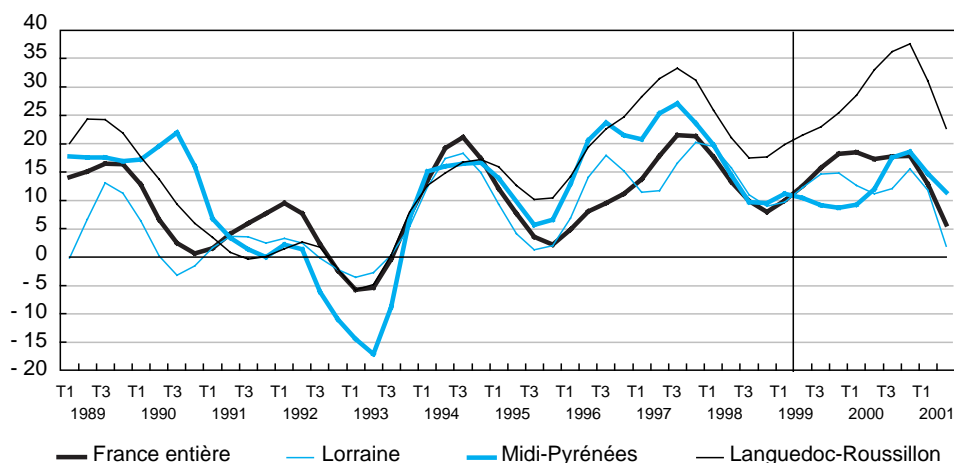
La Haute-Normandie, le Poitou-Charentes et le Limousin continuent de suivre globalement les mêmes évolutions que la conjoncture nationale avec, cependant, des mouvements propres. En effet, alors que la conjoncture nationale présente un palier du quatrième trimestre 1999 au quatrième trimestre 2000, le Poitou-Charentes offre un palier réduit à un trimestre seulement (troisième trimestre 2000) ainsi que des variations d'amplitude plus soutenues que la conjoncture nationale (forte hausse dès le troisième trimestre 1998, baisse plus marquée dès le troisième trimestre 2000). La conjoncture du Limousin n'offre aucun palier mais connaît une baisse continue depuis le début de l'année 2000, baisse qui n'est perceptible qu'à la fin de cette même année pour la conjoncture nationale. Quant à la Haute-Normandie, sa conjoncture ne présente pas non plus de palier sur la période allant du quatrième trimestre 1999 au quatrième trimestre 2000, comme la conjoncture nationale, mais des baisses et des hausses plus accentuées sur cette même période.



Les conjonctures de la Basse-Normandie et de l'Alsace se sont rapprochées de la conjoncture nationale. Alors qu'elles présentaient une certaine avance, elles sont plutôt en phase avec la conjoncture nationale depuis le deuxième trimestre 1999. Toutefois, si la stabilisation conjoncturelle du quatrième trimestre 1999 s'est produite simultanément en Alsace et au niveau national, la Haute-Normandie a enregistré une baisse. De plus, leur croissance moyenne est inférieure à celle observée au niveau national.



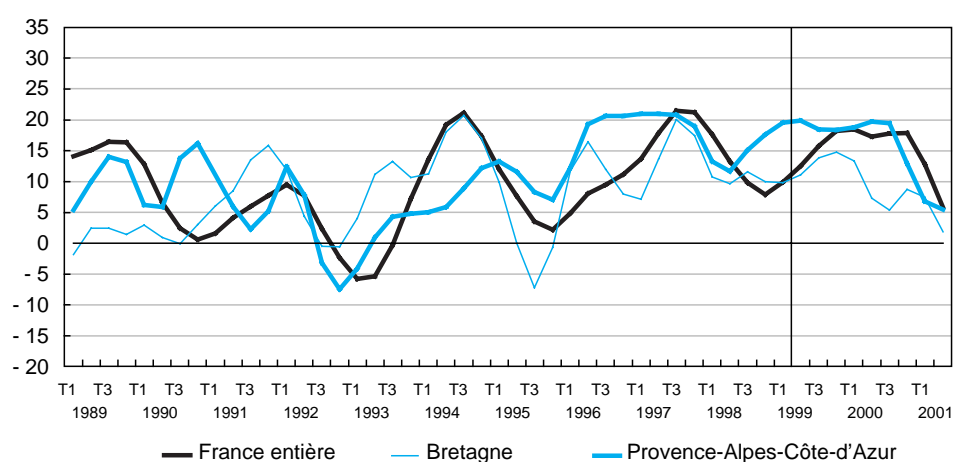
Les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon continuent de présenter, en ce qui concerne l'industrie, des profils conjoncturels très différents du profil national mais assez proches entre eux. Le Languedoc-Roussillon a connu une croissance plus élevée que celle observée au niveau national et une hausse continue du troisième trimestre 1998 jusqu'au quatrième trimestre 2000 alors que le profil national marquait un palier dès le quatrième trimestre 1999. La conjoncture de Midi-Pyrénées a cependant connu une reprise plus tardive que le Languedoc-Roussillon et de courte durée. La Lorraine semble se rapprocher du profil national sur les deux dernières années avec, néanmoins, des baisses plus marquées.





### 1.3.3. Les conjonctures industrielles de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de la Bretagne demeurent atypiques

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur semble être en avance sur le cycle national avec une hausse dès le deuxième trimestre 1998 (contre le quatrième trimestre 1998 pour la France entière) et une baisse dès le troisième trimestre 2000 (contre le quatrième trimestre 2000 pour la France entière). La Bretagne a montré un profil plus en phase avec le profil national sur les deux dernières années, avec néanmoins une baisse plus marquée au cours de l'année 2000.



Au vu des évolutions récentes de la conjoncture industrielle, la typologie des régions établie lors de l'étude précédente pourrait être complétée par une nouvelle classification des régions sur la période récente :

**Tableau 1 : Comparaison entre les deux classifications citées précédemment**

		Classification établie sur la période 1999-2001			
		Conjoncture en forme de « palier », proche de la conjoncture nationale	Conjoncture en forme de « cloche »	Conjoncture en forme de « pic »	Conjoncture avec des fluctuations
Classification établie lors de l'étude précédente portant sur la période 1989-1999	Conjoncture proche de la conjoncture nationale	Rhône-Alpes Bourgogne Pays de la Loire	Île-de-France Picardie Auvergne	Aquitaine Nord – Pas-de-Calais	Centre
	Conjoncture particulière	Alsace	Poitou-Charentes	Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées Limousin	Haute-Normandie Champagne-Ardenne Basse-Normandie Lorraine Franche-Comté
	Conjoncture atypique			Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Bretagne

- les régions qui ont connu un palier du quatrième trimestre 1999 au quatrième trimestre 2000, à l'instar de la France entière, à savoir Rhône-Alpes, Bourgogne, Pays de la Loire, Alsace : ce sont des régions qui ont connu une croissance moyenne de l'activité dans l'industrie sur la période récente ;

- les régions qui n'ont pas connu ce palier mais, au contraire, une hausse suivie d'une baisse sur la période récente : il convient de distinguer celles dont le profil conjoncturel a l'allure d'une « cloche » et celles dont le profil s'apparente plutôt à un « pic » ;
- Le profil conjoncturel en forme de « cloche », résultant d'une reprise rapide et/ou d'une baisse tardive, concerne l'Île-de-France, la Picardie, l'Auvergne et le Poitou-Charentes, tandis que le profil conjoncturel en forme de « pic », dû à une reprise tardive et/ou une baisse rapide, concerne l'Aquitaine, le Nord – Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon, le Midi-Pyrénées, le Limousin, la Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Certaines de ces régions ont connu les croissances les plus fortes, supérieures à celle de la France entière (Languedoc-Roussillon, Île-de-France, Picardie, Auvergne, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur) au cours des deux dernières années.
- Les régions qui ont enregistré un repli suivi d'une reprise au moment où la conjoncture nationale se maintenait sur un palier (du quatrième trimestre 1999 au quatrième trimestre 2000), à savoir Centre, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Basse-Normandie, Lorraine, Franche-Comté, Bretagne. Ce sont des régions qui ont plutôt connu des croissances moyennes plus faibles dans l'industrie sur la période récente à l'exception de la Franche-Comté.

#### 1.4. La mise en évidence des spécificités régionales à travers les corrélations entre les séries régionales

On étudie, tout d'abord, les corrélations des séries régionales entre elles, car celles-ci permettent, en partie, de déceler celles qui suivent une conjoncture industrielle similaire et présentent donc des spécificités régionales. Ainsi, plus le coefficient de corrélation est proche de 1, plus la tendance de la région en question est censée suivre une évolution proche de celle de la tendance d'une autre région.

Au regard de ces corrélations régionales calculées sur la période 1989-2001, on peut remarquer que les régions qui ont connu les plus fortes croissances offrent des corrélations entre elles comprises entre 0,93 et 0,75. Ainsi par exemple, la tendance du solde d'opinion de la Picardie est bien corrélée à celle de l'Île-de-France (0,93) et à celle de l'Auvergne (0,92). En revanche, les régions qui ont les évolutions de la production les plus modérées ne présentent pas des corrélations entre elles très élevées (entre 0,72 et 0,34) (cf. annexe 2).

On étudiera les proximités géographiques entre les régions, leur spécialisation industrielle et les croissances moyennes des secteurs afin d'expliquer les similitudes ou les divergences dans les évolutions récentes de la conjoncture industrielle.

## 2. ...qui trouvent partiellement leurs origines dans la proximité géographique et la composition du tissu industriel spécifique à chaque région

On distinguera deux grands groupes de régions. Un premier groupe comprenant les régions qui ont connu les croissances moyennes les plus fortes dans l'industrie sur la période récente, à savoir le Languedoc-Roussillon, l'Île-de-France, la Picardie, l'Auvergne, le Poitou-Charentes et la Franche-Comté, et un second groupe composé des régions qui ont connu les croissances les plus faibles : Champagne-Ardenne, Basse-Normandie, Bretagne, Aquitaine.

### 2.1. L'impact de la proximité géographique sur l'évolution conjoncturelle régionale

On peut penser que la similitude des conjonctures s'explique, dans certains cas, par une proximité géographique, avec parfois une région dominante. Ainsi, certaines régions limitrophes présentent des corrélations importantes entre elles : la Picardie et l'Île-de-France (0,93) ; l'Auvergne et le Languedoc-Roussillon (0,86) ; la Haute-Normandie et le Centre (0,84) ; l'Aquitaine et le Limousin (0,82) ; le Centre et les Pays de la Loire (0,81) ; le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon (0,78) ; le Languedoc-Roussillon et la Provence-Alpes-Côte-d'Azur (0,72).

Pour le groupe des régions qui ont connu les croissances les plus fortes, la proximité géographique concerne l'Île-de-France et la Picardie<sup>5</sup>, d'une part, et le Languedoc-Roussillon et l'Auvergne, d'autre part. On peut imaginer qu'il y a eu un effet d'entraînement d'une région à l'autre. Toutefois, le phénomène ne concerne ni le Poitou-Charentes ni la Franche-Comté.

Dans le groupe des régions aux croissances les plus faibles, la proximité géographique concerne la Basse-Normandie et la Bretagne ; toutefois, la mise en évidence d'une relation de dépendance (la faible croissance de l'une pouvant expliquer celle de l'autre) entre les deux régions reste délicate compte tenu de la faible corrélation des séries régionales entre elles (0,36). En revanche, l'Aquitaine n'a pas profité de la bonne santé économique de son voisin le Poitou-Charentes.

Ainsi, des régions peuvent être très corrélées entre elles alors qu'il n'y a pas de proximité géographique (par exemple : l'Île-de-France avec les deux autres grandes régions que sont le Rhône-Alpes et le Nord-Pas-de-Calais). Inversement, des régions proches géographiquement peuvent présenter des corrélations faibles entre elles. Le cas de la Franche-Comté est caractéristique, à cet égard, puisqu'elle offre des corrélations assez faibles avec les régions voisines, à savoir l'Alsace (0,50), la Bourgogne (0,52), la Champagne-Ardenne (0,55) et la Lorraine (0,69). De la même manière, la Champagne-Ardenne, qui a connu la croissance industrielle la plus faible parmi l'ensemble des

<sup>5</sup> La Picardie est caractérisée par un faible degré d'autonomie de ses entreprises industrielles car de nombreux établissements ont leur siège social situé hors de la région, et notamment en Île-de-France.

régions sur la période 1999-2001, présente des corrélations très moyennes avec les régions qui lui sont limitrophes : Franche-Comté (0,55), Picardie (0,58), Lorraine (0,58), Île-de-France (0,60), dont la croissance a pourtant été très forte sur la même période.

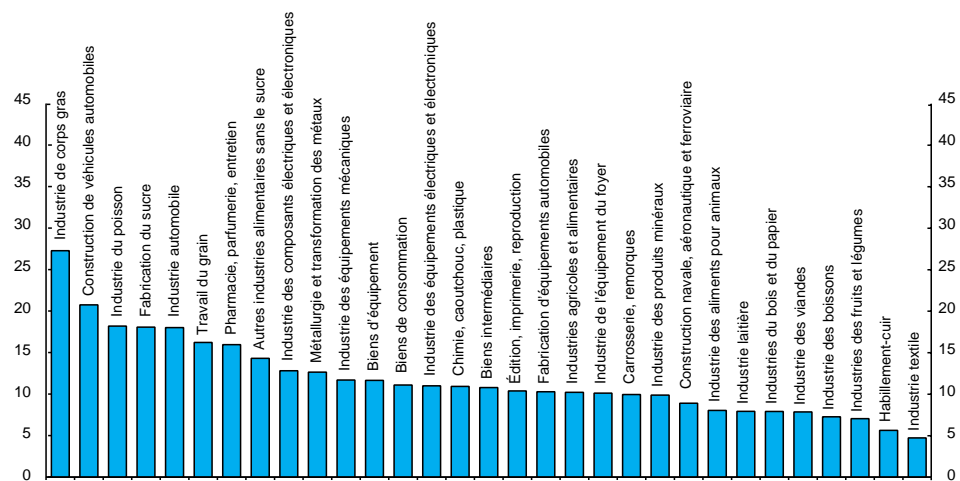
## 2.2. Une explication par la spécialisation industrielle

Après une brève étude de l'évolution de la croissance moyenne des secteurs d'activité industrielle sur la période récente, nous examinerons les liens entre ces évolutions et l'importance du secteur industriel et des spécialisations opérées dans les régions.

### 2.2.1. Le niveau moyen de la croissance des différents secteurs d'activité dans l'industrie sur la période récente

À l'instar de ce qui avait été fait sur les soldes d'opinion de l'Enquête mensuelle de conjoncture (EMC) concernant la production passée dans l'industrie pour chaque région, on calcule les soldes d'opinion moyens de l'EMC concernant la production passée au niveau national pour chaque activité industrielle sur la période allant du deuxième trimestre 1999 au deuxième trimestre 2001. On les compare aux soldes d'opinion moyens régionaux relatifs à l'ensemble de l'industrie.

#### Moyenne de la tendance du solde d'opinion sur la période 1999-2001



Source : Enquête mensuelle de conjoncture – Banque de France

Au regard des soldes moyens qui représentent les variations trimestrielles moyennes sur la période, les secteurs qui ont vu leur production augmenter le plus fortement en moyenne sur la période récente appartiennent à l'industrie agroalimentaire, avec l'industrie des corps gras (27,3), l'industrie du poisson (18,2), la fabrication du sucre (18,1), le travail des grains (16,2) ou encore l'industrie du pain, chocolaterie et confiserie (14,3), à l'industrie automobile (18,1), avec, notamment, la construction automobile (20,7), à l'industrie des biens de consommation, avec la pharmacie, la parfumerie et les produits d'entretien (15,9).

À l'opposé, les secteurs qui ont connu les croissances les plus faibles appartiennent à l'industrie des biens intermédiaires, avec l'industrie textile (4,7) et l'industrie du bois, papier et carton (7,9), à l'industrie agroalimentaire, avec l'industrie des fruits et légumes (7,0), l'industrie des boissons (7,3) et l'industrie de la viande (7,8), l'industrie laitière (7,9) ou encore l'industrie des aliments pour animaux (8,0), à l'industrie des biens de consommation, avec l'industrie de l'habillement et du cuir (5,6), à l'industrie des biens d'équipement, avec la construction navale, aéronautique et ferroviaire (8,9).

### 2.2.2. L'importance de l'activité industrielle dans l'économie de la région

Les régions qui ont connu les plus fortes progressions sur la période récente font apparaître un emploi industriel généralement assez dense, avec des effectifs salariés employés dans l'industrie supérieurs à la moyenne nationale (32 % des effectifs employés dans l'industrie en 1998 pour la Franche-Comté, 27 % pour la Picardie, 25 % pour l'Auvergne et 21 % pour le Poitou-Charentes, contre 20 % pour la France entière ([cf. annexe 3]). Il existe deux exceptions importantes : le Languedoc-Roussillon et l'Île-de-France, régions de forte croissance et dont les effectifs employés dans l'industrie sont plus faibles que la moyenne nationale (respectivement, 11 % et 14 %).

De la même manière, parmi les régions qui ont le moins progressé, l'emploi industriel est moins important. Ainsi, les effectifs salariés employés dans l'industrie sont-ils inférieurs à la moyenne nationale en Bretagne et en Aquitaine (où ils représentent, respectivement, 20 % et 16 % des effectifs salariés de la région). Là encore, deux exceptions : la Champagne-Ardenne (25 % des effectifs employés dans l'industrie) et la Basse-Normandie (23 %).

### 2.2.3. La spécialisation industrielle

Plus que le poids total de l'industrie, c'est la nature du secteur secondaire qui semble expliquer le mieux les disparités régionales : industrialisation ancienne (Picardie, Franche-Comté, Auvergne, Champagne-Ardenne, Aquitaine) ou récente (Bretagne, Poitou-Charentes), industrialisation diversifiée (Île-de-France, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie, Aquitaine) ou au contraire spécialisée (Franche-Comté avec l'automobile, Auvergne avec le caoutchouc, Bretagne avec l'industrie agroalimentaire, Champagne-Ardenne avec l'industrie métallurgique et textile).

#### *Les régions qui ont connu les croissances moyennes les plus faibles*

Ce sont des régions où *le poids de l'agriculture est fort* en termes d'emploi (entre 8 % et 9 % des effectifs totaux régionaux [cf. annexe 4]) ou de valeur ajoutée (environ 4,8 % et 11,1 % de la valeur ajoutée régionale). Leur agriculture est centrée sur le vin (Champagne-Ardenne, Aquitaine), l'élevage pour le lait ou la viande (Basse-Normandie, Bretagne) ou encore les fruits (Aquitaine). Certaines

régions sont aussi tournées vers la pêche ou la conchyliculture (Bretagne, Basse-Normandie). Cette tendance se traduit, en aval, par une *présence plus forte de l'industrie agroalimentaire* (la proportion d'effectifs salariés est supérieure à celle observée pour la France entière), avec une spécialisation vers des secteurs qui ont connu de faibles croissances sur la période récente, comme l'industrie des boissons, l'industrie des fruits et légumes, l'industrie laitière ou encore l'industrie de la viande.

*L'industrie des biens de consommation*, plutôt moins bien représentée, est *orientée vers des secteurs ayant eu une croissance plus modérée sur la période récente* : l'habillement et la chaussure (Aquitaine, Champagne-Ardenne), les équipements du foyer (Basse-Normandie).

*L'industrie automobile est assez présente* pour la Bretagne (construction automobile), l'Aquitaine et la Basse-Normandie (construction et équipement automobile), bien qu'elle n'emploie pas une part majeure des effectifs salariés (proportion inférieure à celle observée pour la France entière). Néanmoins, l'impact bénéfique de la croissance observée dans la construction automobile ne semble pas avoir opéré pour ces trois régions, et le segment de l'équipement automobile (Aquitaine, Basse-Normandie) a connu une croissance plus faible sur la période récente.

*L'industrie des biens d'équipement est importante*, avec plus de 20 % des effectifs salariés employés dans l'industrie régionale, pour la Bretagne (armement naval) et l'Aquitaine (secteur aéronautique-spatial-défense). Or, la faible croissance du secteur de l'industrie navale, aéronautique et ferroviaire observée sur la période récente a pénalisé ces deux régions.

*L'industrie des biens intermédiaires est plutôt sous-représentée* par rapport à la France entière sauf pour la Champagne-Ardenne (la moitié des effectifs salariés industriels). Au sein de cette industrie, les secteurs vers lesquels les régions se sont orientées sont ceux qui ont connu les croissances moyennes les plus faibles, tels que l'industrie du textile (Champagne-Ardenne) ou l'industrie du bois (Aquitaine, Champagne-Ardenne). La Champagne-Ardenne, pénalisée par sa spécialisation dans le textile et le bois, n'a pas profité, pour autant, de son autre spécialisation majeure dans l'industrie des métaux (travail des métaux et fonderie), qui a pourtant connu une croissance moyenne très favorable.

#### ***Les régions qui ont connu les croissances moyennes les plus élevées***

*Le poids de l'agriculture y est plutôt moins fort que dans la France entière*, en termes d'emploi et de valeur ajoutée (respectivement inférieur à 8 % des effectifs totaux et entre 4 % et 5 % de la valeur ajoutée régionale [cf. annexe 4]), sauf pour le Poitou-Charentes (avec, respectivement, 8,9 % et 5,6 %). Néanmoins, *l'industrie agroalimentaire* occupe une place non négligeable, notamment pour le Languedoc-Roussillon (vin, fruits et légumes, eaux minérales), le Poitou-Charentes (lait, viandes, cognac), la Picardie (blé, betterave, pomme de terre) ou l'Auvergne (lait, fromages, viandes, eaux minérales). En revanche, elle est très minoritaire pour l'Île-de-France

et la Franche-Comté (seulement 8 % des effectifs salariés employés dans l'industrie agroalimentaire). Pour les régions où elle est plus conséquente, cette industrie est orientée vers des secteurs qui ont connu des croissances relativement faibles, tels que l'industrie des fruits et légumes, l'industrie des boissons, les industries de la viande et du lait.

*L'industrie des biens de consommation*, plutôt sous-représentée (le pourcentage des effectifs employés est inférieur à la proportion observée pour la France entière) à l'exception de la région Île-de-France où elle est déterminante (30 % des effectifs salariés), est surtout orientée vers des secteurs qui ont connu des croissances moyennes (l'imprimerie et l'édition en Île-de-France et l'équipement du foyer en Franche-Comté). Le Languedoc-Roussillon et le Poitou-Charentes n'ont pas souffert, globalement, de la faible croissance du secteur de l'habillement et de la chaussure, dans lequel ces deux régions sont plus spécialisées.

Très présente en Île-de-France et Poitou-Charentes, *l'industrie automobile constitue une véritable spécialisation* pour la Franche-Comté, employant 24 % des effectifs salariés de l'industrie régionale. Ces régions ont bénéficié de la croissance moyenne élevée de cette industrie.

*L'industrie des biens d'équipement est faiblement représentée* — la proportion d'effectifs est inférieure à celle observée pour la France entière — à l'exception de l'Île-de-France et du Poitou-Charentes, où le secteur des mesures et contrôle, dans lequel ces deux régions sont spécialisées, a connu une croissance moyenne. Fortement engagée dans les équipements mécaniques, la Franche-Comté a bénéficié de leur croissance relativement importante sur la période récente.

*L'industrie des biens intermédiaires constitue généralement une industrie importante* (près du tiers des effectifs salariés pour le Languedoc-Roussillon, la Franche-Comté et le Poitou-Charentes), voire *prédominante* (56 % des effectifs salariés pour l'Auvergne et 47 % des effectifs salariés pour la Picardie). La Franche-Comté, l'Auvergne et la Picardie ont bénéficié de la bonne orientation de l'activité dans le travail des métaux, mais aussi, dans une moindre mesure, de l'évolution favorable de la chimie (l'industrie du caoutchouc pour la fabrication de pneumatique en Auvergne et la plasturgie pour la Picardie). Le Languedoc-Roussillon et le Poitou-Charentes ont profité de leur spécialisation dans les composantes électriques et électroniques, secteur qui a connu une croissance moyenne élevée. Le Poitou-Charentes et l'Auvergne (activité d'imprimerie), dont la spécialisation s'est opérée dans la filière bois, papier et carton, semblent avoir été peu pénalisés par la croissance assez faible de l'industrie du bois sur la période récente.

Là encore, la seule prise en compte des spécialisations industrielles ne permet pas d'expliquer complètement les disparités régionales. Ainsi, le Languedoc-Roussillon, le Poitou-Charentes ou encore l'Auvergne, avec des industries agroalimentaires très spécialisées dans les fruits et légumes, les boissons, le lait et la viande, semblent avoir été peu affectés par la faible croissance de ces secteurs, tandis que d'autres régions semblent avoir été pénalisées par ces mêmes spécialisations (Basse-Normandie, Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne). En sens inverse, la bonne santé de la construction automobile, qui a connu un des plus forts taux de

croissance, semble avoir logiquement profité à la Franche-Comté, fortement spécialisée dans ce domaine, mais ne s'est pas reflétée dans le résultat global d'autres régions, telles que la Bretagne, pourtant largement tributaire de ce secteur.

La prise en compte des évolutions régionales récentes ne remet pas en cause les conclusions établies dans l'étude précédente. Néanmoins, si la classification en termes d'écart de rythmes de croissance établie sur la période 1989-1999 est très semblable à celle réalisée sur la période 1989-2001, la classification en termes de niveau moyen de croissance a connu des changements. Par ailleurs, la typologie des régions établie dans l'étude précédente en fonction de leur profil conjoncturel demeure pertinente.

Ainsi, si les régions qui ont connu, dans l'industrie, les croissances les plus élevées (Languedoc-Roussillon, Île-de-France) et les croissances les plus faibles (Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine) demeurent les mêmes sur les deux périodes de référence, les autres régions ont vu leurs positions se détériorer (Champagne-Ardenne, Bretagne, Aquitaine, Basse-Normandie) ou s'améliorer (Auvergne, Picardie, Poitou-Charentes, Franche-Comté). Des évolutions conjoncturelles de moindre ampleur ont été observées sur la période 1999-2001, à l'exception de Poitou-Charentes, de l'Île-de-France et de la Franche-Comté.

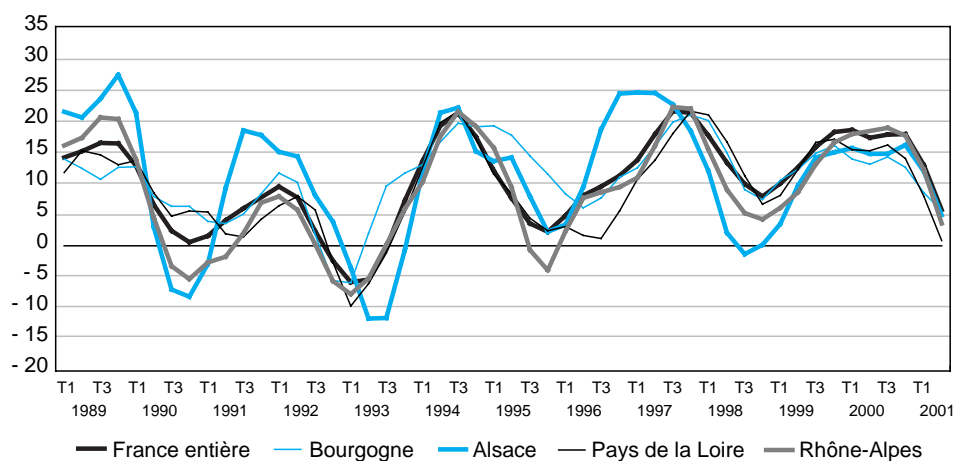
En termes de profil, l'Alsace s'est rapprochée du profil conjoncturel national en ce qui concerne l'activité industrielle, alors que le Nord – Pas-de-Calais, l'Aquitaine, le Centre, l'Île-de-France, la Picardie et l'Auvergne s'en sont éloignés.

Ces évolutions régionales différenciées sont, selon les cas, expliquées par des effets de proximité géographique ou de spécialisation industrielle. À terme, l'intégration de l'évolution de la production dans les services marchands pourrait permettre d'affiner l'analyse.

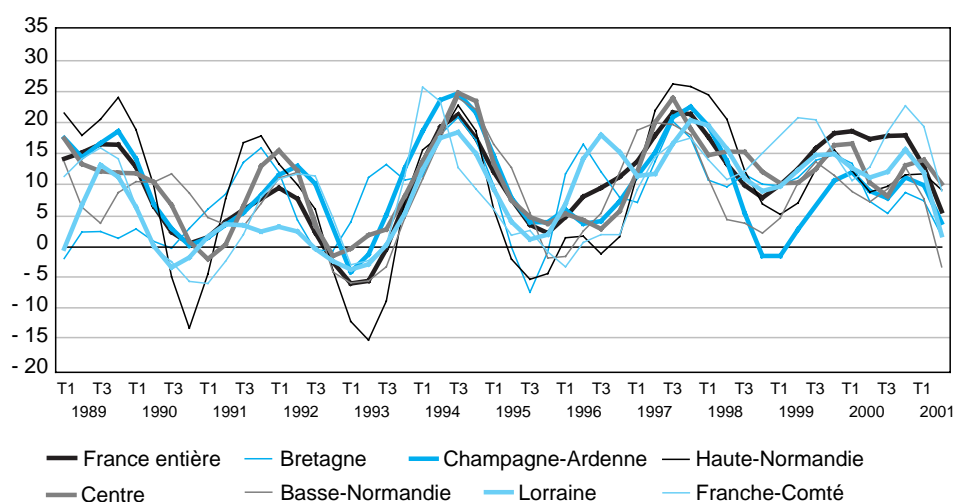


*La nouvelle classification des régions  
en fonction du profil conjoncturel récent dans l'industrie*

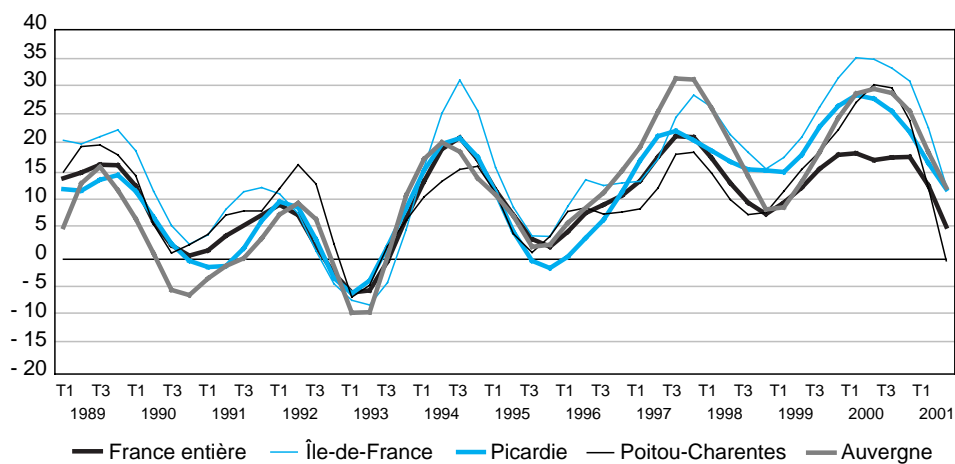
**Les régions présentant un palier  
à l'instar de la conjoncture nationale**



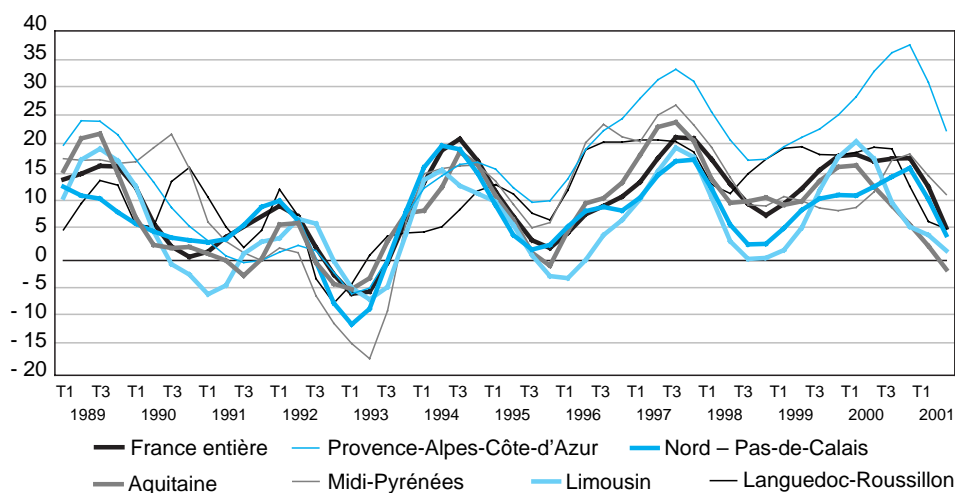
**Les régions présentant des fluctuations  
durant la période du palier de la conjoncture nationale**



**Les régions ne présentant pas de palier, mais une conjoncture en forme de « cloche »**



**Les régions ne présentant pas de palier, mais une conjoncture en forme de « pic »**



*Les corrélations les plus élevées des tendances régionales du solde d'opinion sur la production passée entre les régions sur les périodes 1989-1999 et 1989-2001*

Régions	1989-1999	1989-2001
Île-de-France	Pays de la Loire (0,91), Picardie et Rhône-Alpes (0,89)	Picardie (0,93), Rhône-Alpes (0,89)
Champagne-Ardenne	Rhône-Alpes et Limousin (0,87), Pays de la Loire (0,84)	Haute-Normandie (0,81), Rhône-Alpes (0,80)
Picardie	Auvergne (0,90), Île-de-France et Centre (0,89),	Île-de-France (0,93), Auvergne (0,92)
Haute-Normandie	Île-de-France et Poitou-Charentes (0,86), Rhône-Alpes (0,85)	Centre (0,84), Champagne-Ardenne et Rhône-Alpes (0,81)
Centre	Picardie (0,89), Pays de la Loire et Rhône-Alpes (0,85)	Haute-Normandie (0,84), Pays de la Loire et Rhône-Alpes (0,81)
Basse-Normandie	Nord – Pas-de-Calais (0,82), Centre et Pays de la Loire (0,78)	Nord – Pas-de-Calais (0,79) et Bourgogne (0,76)
Bourgogne	Pays de la Loire (0,84) et Nord – Pas-de-Calais (0,81)	Pays de la Loire (0,84) et Nord – Pas-de-Calais (0,81)
Nord – Pas-de-Calais	Île-de-France (0,86), Rhône-Alpes (0,85)	Rhône-Alpes (0,86), Île-de-France et Pays de la Loire (0,83)
Lorraine	Auvergne (0,88), Île-de-France (0,83)	Auvergne (0,85), Île-de-France (0,80)
Alsace	Limousin (0,81), Rhône-Alpes (0,79)	Rhône-Alpes et Limousin (0,78), Haute-Normandie (0,73)
Franche-Comté	Picardie (0,83), Auvergne (0,75)	Picardie (0,80), Auvergne (0,75)
Pays de la Loire	Île-de-France (0,91), Picardie (0,88)	Île-de-France et Rhône-Alpes (0,87), Bourgogne (0,84)
Bretagne	Lorraine (0,62), Nord – Pas-de-Calais (0,51)	Lorraine (0,62), Centre et Nord – Pas-de-Calais (0,50)
Poitou-Charentes	Haute-Normandie et Rhône-Alpes (0,86), Île-de-France (0,84),	Île-de-France (0,87), Picardie et Rhône-Alpes (0,83)
Aquitaine	Rhône-Alpes (0,90), Languedoc-Roussillon (0,89)	Rhône-Alpes (0,85), Limousin (0,82)
Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon (0,87), Aquitaine et Nord – Pas-de-Calais (0,76)	Languedoc-Roussillon (0,78), Nord – Pas-de-Calais (0,75)
Limousin	Rhône-Alpes (0,92), Champagne-Ardenne (0,87)	Rhône-Alpes (0,90), Pays de la Loire et Aquitaine (0,82)
Rhône-Alpes	Limousin (0,92), Aquitaine (0,90)	Limousin (0,98), Île-de-France (0,89)
Auvergne	Picardie (0,90), Lorraine (0,88)	Picardie (0,92), Île-de-France et Languedoc-Roussillon (0,86)
Languedoc-Roussillon	Aquitaine (0,89), Midi-Pyrénées (0,87)	Auvergne (0,86), Île-de-France (0,83)
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Languedoc-Roussillon (0,77), Midi-Pyrénées (0,75)	Languedoc-Roussillon (0,72), Midi-Pyrénées (0,69)

Source : Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie pour le mois de juin 2001 – Banque de France

## Annexe 3

*Part des effectifs de chaque secteur dans l'industrie et poids de l'industrie dans l'ensemble des activités productives pour chaque région pour l'année 1998*

Régions	Industries agroalimentaires	Biens de consommations	Automobile	Biens d'équipement	Biens intermédiaires	Énergie	Industrie
Île-de-France	8	30	9	23	22	8	14
Champagne-Ardenne	15	14	4	13	50	4	25
Picardie	14	15	5	16	47	3	27
Haute-Normandie	10	14	10	19	40	7	25
Centre	9	23	7	19	36	6	24
Basse-Normandie	19	18	9	17	29	8	23
Bourgogne	12	15	4	17	49	3	24
Nord – Pas-de-Calais	13	13	9	17	43	5	22
Lorraine	11	14	11	12	43	9	24
Alsace	12	15	11	21	37	4	27
Franche-Comté	8	16	24	17	33	2	32
Pays de la Loire	19	22	6	21	29	3	26
Bretagne	34	13	6	21	23	3	20
Poitou-Charentes	18	15	7	21	34	5	21
Aquitaine	18	16	3	23	33	7	16
Midi-Pyrénées	15	15	2	28	33	7	18
Limousin	16	18	5	10	46	5	21
Rhône-Alpes	9	15	5	20	44	7	24
Auvergne	13	14	2	12	56	3	25
Languedoc-Roussillon	19	17	1	19	31	13	11
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	15	15	1	24	31	14	13
France entière	13	18	7	20	36	6	20

Source : INSEE, Section Synthèse et conjoncture de l'emploi – Effectifs salariés au 31 décembre 1998

## Annexe 4

*Les parts des secteurs d'activité en termes d'emplois et de valeur ajoutée dans les régions qui ont le plus ou le moins progressé depuis 1999*

	Languedoc-Roussillon	Île de France	Picardie	Auvergne	Poitou-Charentes	Franche-Comté	Champagne-Ardenne	Basse-Normandie	Bretagne	Aquitaine	métropole
Valeur ajoutée											
Agriculture	4,9	0,2	5	4	5,6	3,4	11,1	4,8	5,7	6,3	<b>2,8</b>
Industrie	13,6	15	27,8	25,5	20,7	31,4	25	26,2	19,2	17,8	<b>21,1</b>
Construction	5,3	3,3	4,6	5,2	5,9	4,6	4,1	5,9	6	5,5	<b>4,5</b>
Services	76,2	81,5	62,6	65,3	67,8	60,6	59,8	63,1	69,1	70,4	<b>71,6</b>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>
Emploi											
Agriculture	6,0	0,3	5,3	7,9	8,9	4,3	8,4	8,4	9,0	8,2	
Industrie	10,4	13,5	24,9	22,0	18,5	29,1	22,4	20,6	17,8	14,9	
Construction	6,8	5,1	5,8	6,4	6,7	5,6	5,4	6,6	6,4	6,5	
Commerce	15,2	13,2	12,8	12,4	13,5	11,5	12,5	12,6	13,3	14,2	
Services	61,6	67,9	51,2	51,3	52,4	49,5	51,3	51,8	53,5	56,2	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Valeur ajoutée en 2000 (données provisoires) issue des comptes régionaux base 1995  
La rubrique « Emplois » représente les effectifs totaux.